



COMMUNIQUE ET INVITATION PRESSE

RECOURS CONTRE L'ARRETE PESTICIDES DU 27 DECEMBRE 2019

En 2018, sous la pression de nos associations, la loi Egalim a introduit des dispositions censées protéger les riverains des pesticides, par la mise en place de chartes d'engagements. À la suite de l'action juridique d'un certain nombre d'entre nous, le Conseil d'Etat, dans sa décision du 26 juin 2019, a confirmé que la protection actuelle des riverains en France était insuffisante en abrogeant partiellement l'arrêté du 4 mai 2017.

Pour répondre à l'obligation de réécriture de ces textes, le gouvernement a mis en consultation publique le 4 octobre 2019 un projet de décret sur les « chartes » de voisinage et un projet d'arrêté sur les distances de pulvérisation. Ces textes ont été publiés le 27 décembre 2019 au Journal Officiel. Ils sont totalement inefficaces pour répondre aux exigences attendues de protection des populations.

Notre Collectif d'organisations (voir liste ci-dessous), composé d'associations de victimes, de riverains, de médecins, de consommateurs, d'ONG environnementales et d'un syndicat des travailleurs, a décidé de déposer un nouveau recours juridique au Conseil d'État.

Notre argumentaire sur le fond s'articule autour de 2 axes majeurs :

- Le premier portant sur le fait que les textes ne protégeront pas les populations (travailleurs et riverains) des dangers des pesticides,
- Le second sur le fait que ces textes ne protégeront pas non plus les milieux, et tout particulièrement la ressource en eau, des pollutions liées aux épandages de pesticides.

Afin de découvrir les fondements de ce recours, nous vous invitons à une CONFERENCE DE PRESSE :

mardi 25 février à 10h30

FPH (Fondation pour le progrès de l'Homme)

38 rue St Sabin - 75011 PARIS – métro Bréguet – Sabin (L5)

Les intervenants seront Me LAFFORGUE, notre avocat, et des représentants de nos associations.

Noms des organisations	Contacts en Bretagne
Alerte des Médecins sur les pesticides	
Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest	Henri BUSNEL - 06 71 11 06 90
	Michel BESNARD – 06 73 19 56 07
	Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr
Collectif du Nord des victimes des pesticides	
Eau et Rivières de Bretagne	Dominique LEGOUX – 06 88 01 19 25
	pesticides@eau-et-rivieres.org
France Nature Environnement	
Générations Futures	
Solidaires	Serge LEQUEAU - 06 80 95 85 17
	solidaires-bretagne@orange.fr
UFC Que Choisir	
Vigilance OGM et pesticides Charentes	